

■ **Myja Services SA**, à Genève, exercice de la profession d'expert-comptable, etc. (FOSC du 05.10.1998, p. 6820). Par suite du transfert de son siège à Nyon, la société a été inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous la raison sociale 'Amarante SA' (FOSC du 15.1.2002, p. 18); par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.
Journal no 858 du 22.01.2002
(00314630 / CH-660.1.649.995-8)